

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2017

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 12/12/2017

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 25/12/2017

Délibération n° D-2017-515

**Poney maître d'école - Demande de subvention - Année
2017/2018**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Luc DELAGARDE, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Dominique JEUFFRAULT, ayant donné pouvoir à Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel PAILLEY, Madame Carole BRUNETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON, ayant donné pouvoir à Monsieur Pascal DUFORESTEL

Excusés :

Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Christophe POIRIER, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction de l'Education

**Poney maître d'école - Demande de subvention -
Année 2017/2018**

Madame Rose-Marie NIETO, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Depuis 2009, la Ville de Niort met en œuvre sur les trois écoles du réseau d'éducation prioritaire, à l'attention des élèves de grande section de maternelle, l'action poney maître d'école.

Ce programme s'inscrit dans les objectifs du Contrat de ville 2015-2020 articulé autour de 3 piliers dont le pilier Cohésion sociale qui vise à développer :

- la parentalité : *par la sollicitation de parents bénévoles invités à chaque séance ;*
- la réussite éducative : *par des liens qui se cimentent avec l'équipe éducative, lien primordial à la réussite des enfants.*

Intégrée désormais dans le parcours de l'élève et véritable vecteur d'apprentissage, l'opération s'appuie sur le poney comme fil conducteur, outil de médiation et d'apprentissage.

Ce dispositif est élaboré en partenariat avec la Direction départementale des Services de l'Education Nationale, le centre équestre et transversalement les services de la ville, et répond à plusieurs enjeux tels que :

- favoriser l'implication des parents ;
- proposer une autre forme d'apprentissage hors des murs d'une école ;
- mener une animation sportive et de loisir qui privilégie le lien affectif avec l'animal et le respect des règles de conduite.

Concrètement, une classe de grande section de maternelle est transplantée au centre équestre pour un cycle de 8 séances le jeudi.

Au cours de la journée, divers ateliers sont proposés aux enfants par rotation, qui s'organisent autour :

- d'activités pédagogiques (écriture, lecture, arts plastiques, ...) ;
- de la pratique équestre ;
- de la connaissance de l'univers du poney (découverte d'équipement et/ou d'outils).

Afin de poursuivre cette action engagée avec les écoles E. Pérochon, J. Zay et E. Zola, soit 4 classes de maternelle concernées pour 2017-2018, la Communauté d'Agglomération du Niortais est sollicitée pour une participation au titre de l'année scolaire à venir.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Communauté d'Agglomération du Niortais ;

- solliciter le versement d'une subvention d'un montant de 5 000,00 € ;
- signer le cas échéant la convention à intervenir ainsi que tous les documents s'y rapportant.

**LE CONSEIL
ADOpte**

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 42 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 0 |
| Excusé : | 3 |

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjointe déléguée

Signé

Rose-Marie NIETO